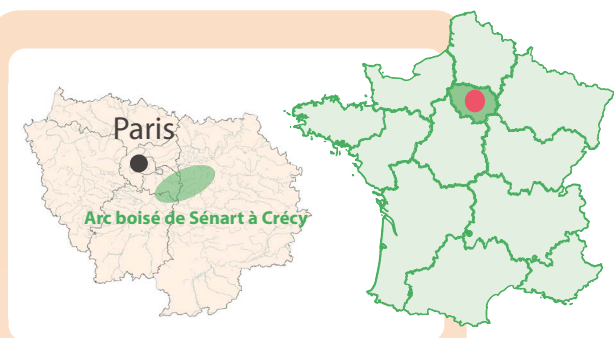




## IDENTIFICATION DES SITES FORESTIERS À ENJEUX CHIROPTÈRES en Ile-de-France



Initiée dans le cadre du **Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères (PRAC) Ile-de-France**, cette méthodologie de travail, élaborée en concertation entre les différents acteurs forestiers et naturalistes, a pour objectif d'identifier des sites à enjeux de connaissance sur les chiroptères en vue d'une campagne d'amélioration des connaissances et d'intégration à la gestion forestière.

Ce projet doit permettre de mettre en avant les possibilités d'études et de diagnostic pouvant être mises en place à l'échelle d'un massif forestier, ainsi que les possibilités de mutualisation des compétences des différents acteurs, afin de favoriser la mise en œuvre de ce type de diagnostic sur d'autres massifs forestiers.

### DATE DE RÉALISATION

2021-2024

### LOCALISATION

Île-de-France

### TYPES DE MILIEUX

Principal : Milieu forestier  
Secondaires : Bâti (monument historique, maison...), cavités naturelles (grottes...)

### TYPE D'OPÉRATION

Connaissance et gestion

### ENJEUX

Principaux : Sensibilisation, suivi de populations  
Secondaire : Préservation des habitats

### CADRE DU PROJET

Action forêt du PRAC Ile-de-France :  
Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée

### COÛT TOTAL

382 782 €

## MAÎTRE D'OUVRAGE



Sites web : [ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr) - [onf.fr](http://onf.fr)

Contact CNPF : Marine Lauer  
[marine.lauer@cnpf.fr](mailto:marine.lauer@cnpf.fr) / 06 14 52 88 80

Ce projet est co-animé entre plusieurs structures :

L'**Office national des forêts (ONF)** et le **Centre Régional de la Propriété Forestière Île-de-France - Centre-Val de Loire (CRPF)** sont deux établissements publics garants de la gestion durable des forêts publiques et des forêts privées.

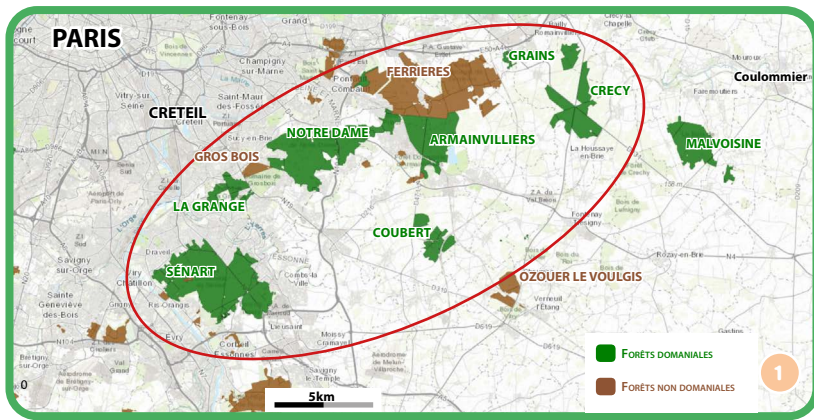
L'association **Azimut230** et le bureau d'étude **Biotope** sont les co-animateurs du PRAC Ile-de-France.

## IMPLIQUER LES ACTEURS FORESTIERS PRIVÉS

« Bien souvent les propriétaires forestiers privés sont sollicités par des structures naturalistes dans le cadre d'inventaires, souvent règlementaires (ZNIEFF, Natura 2000 etc.), afin de donner des autorisations d'accès aux propriétés. Or, ces inventaires ne donnent pas toujours de suites concrètes ou d'accompagnement particulier pour la prise en compte des données dans les actions de gestion des propriétaires. C'est pourquoi nous avons souhaité, en tant qu'interlocuteur technique privilégié des propriétaires et gestionnaires, nous associer avec l'ONF qui porte lui-même en interne des actions de connaissance pour proposer un projet commun de territoire avec une possibilité d'accompagnement technique particulièrement adapté aux différents enjeux des propriétaires. Une coalition entre acteurs apporte une réelle plus-value dans les moyens d'actions et de mise en commun des solutions et d'actions à intégrer à la gestion forestière ».



Marine Lauer, ingénieure environnement CRPF



En Ile-de-France, les forêts couvrent une superficie de 260 000 ha, **soit 21%** du territoire régional et ont une vocation multifonctionnelle :

- Économique (production de bois)
- Écologique (réservoirs de biodiversité, parfois enclavé au sein d'une urbanisation dense)
- Sociale (enjeu d'accueil du public quelquefois prépondérant).

La stratégie a mené à l'identification de deux zones à enjeux dont une prioritaire qui fait l'objet du premier volet de ce projet (2021-2024) : **Arc boisé de l'Est du Bassin parisien de Sénart à Crécy** 1.

## ENJEUX

La volonté de la France exprimée lors du **Grenelle de l'Environnement** de produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité requiert notamment une prise en compte des **besoins** des espèces de chauves-souris.

Dans ce contexte, la gestion forestière peut représenter un **atout favorisant leur conservation** ou au contraire une **contrainte** pour les populations de chiroptères. Le gestionnaire forestier (privé ou public) effectue ainsi des choix sylvicoles qui influent sur : la capacité d'accueil en gîtes d'une forêt, la qualité des terrains de chasse et la connectivité entre ces différents éléments (part et répartition spatiale des peuplements et des arbres âgés, densité du réseau d'arbres à cavités, choix d'essences, stratification des peuplements).

Une des actions du **Plan Régional d'Actions Chiroptères Ile-de-France** est dédiée spécifiquement aux milieux forestiers. Il s'agit de l'**action G** : Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée.

## INFOS CLÉS

### 6 sur 22

espèces de chauves-souris d'Ile-de-France sont menacées, soit plus d'un quart.



Pour la méthodologie d'inventaire : des points d'écoutes fixes de 10min sont disposés de façon à couvrir un maximum de surface possible.

### 68%

Des forêts privées sur le site pilote sont couvertes par un document de gestion durable.



### Mots clés

Chauves-souris  
Forestiers  
Forêt Publique  
Connaissance  
Multifonctionnalité  
Forêt Privée  
Coordination  
Gestion forestière  
Zones à enjeux  
Chiroptères  
Cartographie

Les arbres creux font office de gîtes d'hibernation, sites de mise-bas ou gîtes de repos transitoires pour les trois-quarts des espèces de chauves-souris d'Île-de-France.

Il est impératif de prendre des précautions lors de travaux sylvicoles :

- La Barbastelle d'Europe 2, classée "en danger critique" en Ile-de-France, a besoin d'une grande disponibilité de gîtes. Les colonies changent très régulièrement d'arbres.
- La Noctule commune 3, classée "quasi menacée" en Ile-de-France, est une espèce arboricole et anthropophile. Un essaim peut s'installer à l'intérieur d'un platane au milieu d'un centre-ville.



Barbastelle d'Europe  
(*Barbastella barbastellus*)



Noctule commune  
(*Nyctalus noctula*)

Espèces inscrites sur la Liste Rouge Régionale d'Île de France



## OBJECTIFS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

- Mise en place d'une coalition d'acteurs autour d'un projet d'amélioration des connaissances sur les populations de chauves-souris forestières en Île-de-France
- Intégration des recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques forestières

## Étape 1 : identification des zones à enjeux de connaissance

### A. Regroupement des couches cartographiques disponibles :

- ONF (couche forêts publiques + export des données chiroptères de la base de données naturaliste (BDN) )
- CNPF (couche des forêts privées + et contours agglomérés des surfaces sous documents de gestion durable)
- Obtention des couches de données chiroptères disponibles (Cettia : base de données naturalistes régionale)\*

\* Le SINP devrait à terme faciliter cette étape d'identification des zones à enjeux. A ce jour, ni l'obtention des données, ni l'analyse n'a pu être réalisée par ce biais pour l'Île-de-France.

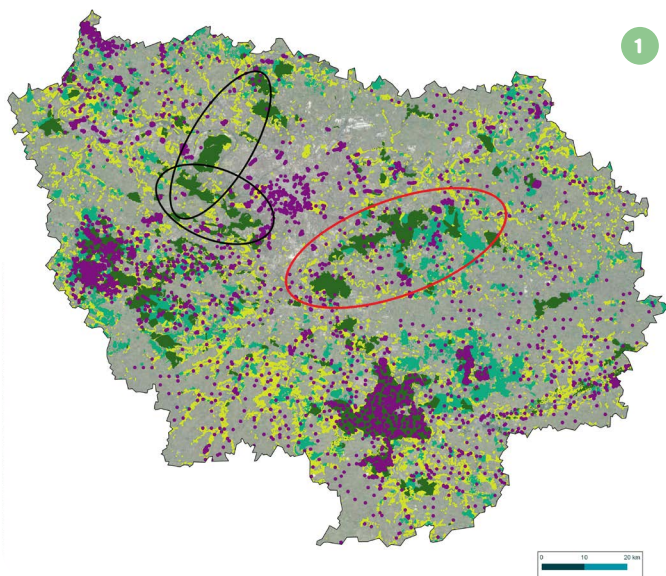
### B. Superposition des couches & localisation zones à enjeux 1

#### Superposition des couches :

- Forêts publiques
- Forêts privées
- Forêts privées sous document de gestion durable
- Observations de chauves-souris (BDN)

#### Identification :

- Zones de lacunes en données et de potentiel chiroptères en forêts publiques et privées
- Zone prioritaire d'intervention



### C. Identifications et superposition des projets de territoires en cours (et leurs limites) ou identification de dynamiques particulières sur les zones dites « à enjeux »

- Chartes forestières de territoire
- Parc naturel régional (PNR) , zonages Natura 2000 ...
- Ilots de sénescences, Réserves biologiques intégrales (RBI)
- Propriétaires forestiers moteurs/sensibles à la thématique



### D. Affiner l'analyse des zones à enjeux pour fixer des territoires pilotes à prioriser

- Consulter les **techniciens de secteurs du CRPF** pour évaluer localement le potentiel d'implication des propriétaires forestiers privés (dynamiques connues, propriétaires engagés dans la démarche de contrats Natura 2000 ou chartes, propriétaires volontaires dans les dynamiques d'inventaires etc.)
- Identifier des **enjeux forestiers particuliers 2**.

*Exemple : localisation dépérissement des châtaigniers qui impliquera un renouvellement massif de ses boisements (avec pour conséquence un enjeu chiroptères fort)*

- Compléter les cartes en distinguant les observations gîtes des observations acoustiques
- Identifier les possibilités de financements



## 2 SITES PRÉ-LOCALISÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

- L'Arc boisé de l'ouest parisien (Forêt de l'Isle-Adam, Montmorency et Carnelle).
- Les massifs boisés du centre Seine-et-Marne : Arc boisé de Sénart à Crécy (comprenant les forêts de La Grange, Gros bois, Notre Dame, Armainvillers, Ferrières). C'est ce site qui a été choisi pour démarrer le projet.



## Étape 2 : Montage du projet, recherche de financements

- Une partie des actions en forêts domaniales a pu être démarrée au plus tôt sur le secteur priorisé (Arc boisé de Sénart à Crécy) car en partie couverte par le financement dans le cadre de la mission d'intérêt général biodiversité (MIG) du Ministère de la Transition Écologique ;
- Une recherche de financement est en cours afin de permettre le développement de l'action en forêt privée et de couvrir plus de surfaces et d'autres actions en forêt publique.

NB : Projet multi-acteurs rendant complexe la recherche de financement mais apporte une réelle plus-value dans la pertinence du projet.



## Étape 3: Animation et lancement localement de la dynamique 4

(en cours côté ONF, à venir côté CRPF sous couvert des financements associés)

- ONF : communication en interne des zones pilotes et de l'objectif de développer des actions dans ces secteurs prioritaires (débutée dès 2020 avec le financement « MIG biodiversité »)
- CRPF/ONF/Biotope/Azimuth230 : organisation d'une réunion publique d'information et de présentation de la démarche (communes concernées/propriétaires forestiers du secteur concerné/structures partenaires (PNR etc.) (prévue pour 2022 selon financements)
- CRPF : envoi de courriers d'informations ou de demandes d'autorisation/implication des propriétaires (à venir selon financements)

## Étape 4: Inventaires et diagnostics chiroptérologiques

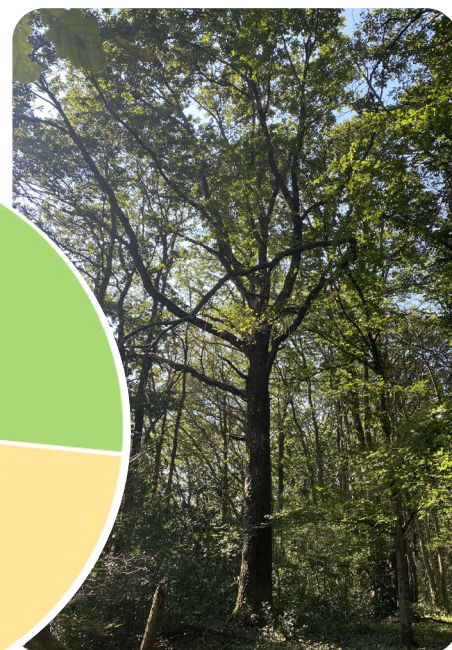
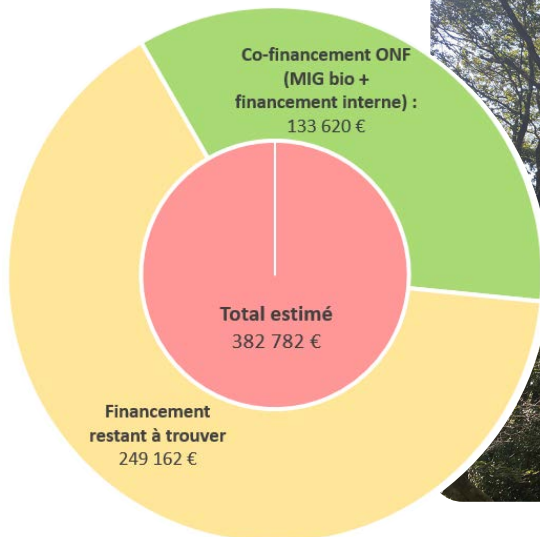
(débutés en 2021 côté ONF ARC Sénart, à venir côté Forêt privées sous couvert de financements dédiés)

### Coûts de réalisation :

Les montants exacts sont en cours de validation.

La recherche de financements est en cours.

**Coût total  
estimé  
382 782 €**



### Suivi scientifique :

Une fois le site sélectionné, la mise en œuvre des actions se résume en plusieurs étapes :

- Analyses bibliographiques et implication des acteurs associés dans la gestion des différents massifs forestiers de l'**Arc boisé de Sénart à Crécy-la-Chapelle**. La concertation devra également permettre de définir la ou les problématiques de gestion auxquelles le plan d'échantillonnage à construire devra répondre ;
- Réalisation d'un **diagnostic chiroptérologique partagé 5** sur le secteur d'étude en impliquant les gestionnaires publics et privés : richesse spécifique, identification des noyaux d'activité, première approche des enjeux de connexion ;
- Échanges et concertation sur les **enjeux mis en évidence, les objectifs et les mesures de gestion** adaptées au secteur d'étude ;
- **Animation auprès des acteurs forestiers** pour aider à la mise en place de ces mesures ; recherche d'une synergie entre actions et entre acteurs.



## IDÉE À RETENIR

Associer les structures gestionnaires ayant une bonne connaissance des enjeux forestiers mais aussi des contraintes techniques locales doit permettre d'encourager l'adhésion des acteurs forestiers privés, et ainsi améliorer les connaissances sur les espèces présentes en forêt.

## RÉSULTATS

**CRPF** : Si l'animation est lancée (communication aux propriétaires, identification de propriétés, obtention d'autorisations) d'ici la fin 2022 (nombre de propriétaires touchés, surfaces à prospector etc...), les résultats pourront être attendus pour 2023.

**ONF** : Les premiers résultats sont envisageables pour la fin 2022.

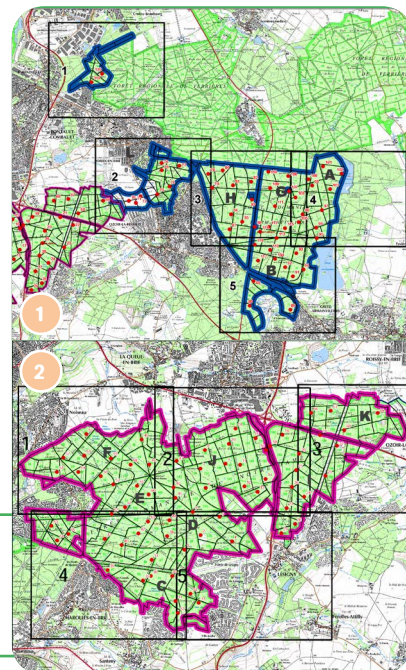
Au total 120 points d'écoute (51 points sur Armainvilliers ① et 69 sur Notre Dame ②) ont été réalisés par 4 spécialistes, avec 3 passages dans l'année (fin avril, fin juin et début septembre).

La surface prospectée est d'environ 3600 ha.

Un problème avec la base de données naturaliste a retardé l'extraction complète des résultats.

### Légende

- Point d'écoute
- Grille pour l'Atlas
- ▭ Armainvilliers
- ▭ Notre Dame



## BILAN ET PERSPECTIVES

L'étude croisée des modalités de gestion forestière mises en œuvre sur les massifs forestiers de l'Arc boisé entre Sénart et Crécy-la-Chapelle, des enjeux socio-économiques, des résultats des inventaires et de l'utilisation des forêts par les populations de chauves-souris doit permettre d'évaluer les gestions actuelles et d'identifier les techniques de gestion à valoriser.

Ce travail d'exploitation des résultats des inventaires des populations de chauves-souris des massifs forestiers permettra entre autres :

- d'identifier les enjeux patrimoniaux ;
- de cartographier les noyaux d'activité et la trame fonctionnelle utilisable par les chiroptères ;
- de réaliser des analyses statistiques des interactions entre les chiroptères et les variables étudiées (caractéristiques des peuplements, des habitats naturels, modalités de gestion...).

En fonction des résultats, des propositions de gestion adaptées aux populations locales de chauves-souris pourront être développées :

- Analyses et réflexion sur les effets de la gestion pour les chiroptères.

## PARTENAIRES & FINANCEURS

### Partenaires techniques :



### Partenaires financiers :



En savoir +

Cette fiche a été réalisée avec le Centre Régional de la Propriété Forestière Ile-de-France & Centre-Val de Loire

### Contact :

Marine Lauer, ingénieure environnement  
marine.lauer@cnpf.fr  
06 14 52 88 80

### Liens utiles :

- [www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)
- [www.plan-actions-chiropteres.fr/bibliographie/prac/ile-de-france](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/bibliographie/prac/ile-de-france)

## DIFFICULTÉS

Bien qu'un projet multi-partenaires soit une réelle plus-value au travers de la mutualisation de l'animation, des actions et de cohérence territoriale, la recherche de financements peut s'avérer complexe lorsqu'il y a plusieurs structures intervenantes.

Une des limites du montage de projet est qu'il est particulièrement complexe d'anticiper l'adhésion des propriétaires forestiers privés en amont du montage du projet (et ainsi estimer le besoin en temps et en budget), car il n'est pas possible d'entamer des actions de communication sans avoir de visibilité sur le montant des financements obtenus et donc des moyens d'actions concrets. Il est ainsi difficile d'estimer au plus juste le temps et les coûts que vont impliquer les actions d'inventaires, celles-ci étant dépendantes du degré d'adhésion des propriétaires à la démarche.